

La LGV mettrait en danger **les paysages du Beaujolais des Pierres Dorées, un atout indispensable au développement du tourisme** en plein essor :

- La réussite du développement touristique associée à une promotion des vins du terroir ont abouti à l'obtention d'un label national « **Vignobles et Découvertes** » en octobre 2010 par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et à un revenu touristique de 7 237 000€ en 2009 (chiffres présentés en 2011 par l'office de tourisme)
- La Directive Territoriale d'Aménagement classe cette région « **Zone Verte** » en 2007 ; ce qui laisse à penser à une sauvegarde des paysages. La restauration du patrimoine vernaculaire financée par les collectivités locales et la population est en cours.
- Le tourisme de proximité toujours croissant a fait de la région des Pierres Dorées le **Poumon Vert de Lyon**

Il ne faut pas négliger les nuisances sonores et visuelles de la LGV qui traverserait **un habitat rural remarquable** de nombreux hameaux, disséminés sur tout le territoire autour d'une 40aine de villages. (Exemple St Laurent d'Oingt : 800 habitants, 44 hameaux de 3 à 10 maisons). Tous ces hameaux spécifiques de la région des Pierres Dorées sont mis en valeur et habités par les vigneron et les périurbains.

A la vitesse où le monde accède aux progrès des techniques de télétransmission, visioconférence, connexions i phone...d'une ville à l'autre, on peut se poser la question de la garantie de rentabilité d'une LGV extrêmement coûteuse alors que l'on a déjà d'autres moyens de communiquer.

